

Joffrey GAUVAIN
Mme NEDJAR Hortense
 71 rue Henri Gautier
 Complexe Henri Gautier
 44 550 MONTOIR DE BRETAGNE

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FORMATION

Je soussignée Pascal PIERRE, Président de atteste que **M. Joffrey GAUVAIN**

A suivi une formation : **CACES ® R484 Catégorie 1 Débutant**
 Catégories : **R484-1 (Pont roulant Portique Cde au sol) : VALIDEE**

Dates : **du 8 au 10 juin 2026**
 Durée : **21.00 Heures - (3.00 J.)**

Fait à Montoir, le 17 juin 2026

Pascal PIERRE
 Président



Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit



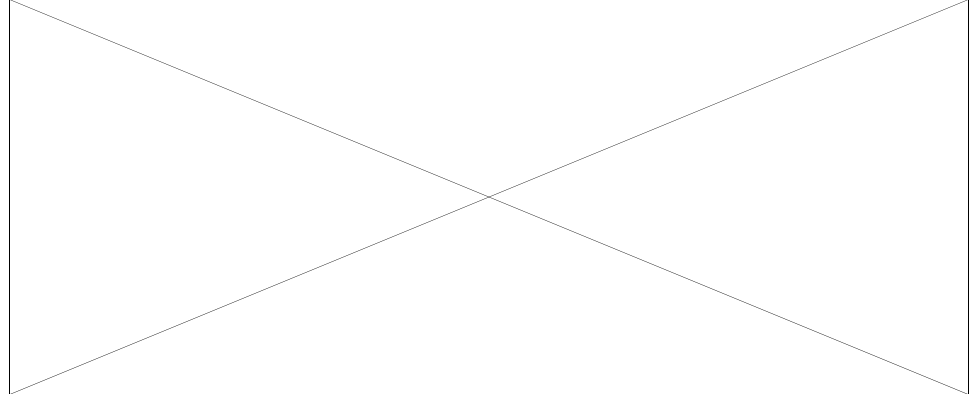
Titulaire :
M. GAUVAIN Joffrey

Date de naissance :
29 septembre 2004

Signataire :

AUTORISATION DE CONDUITE (R.484)
Ponts roulants et Portiques

CAT - Type	Informations Complémentaires	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
1 Pont roulant Portique Cde au sol		PERRIGUE Christophe	10/06/2026 09/06/2031
2 Pont roulant Portique Cde en cabine			



Titulaire : (en toutes lettres)
M. GAUVAIN Joffrey

Date de naissance :
29 septembre 2004

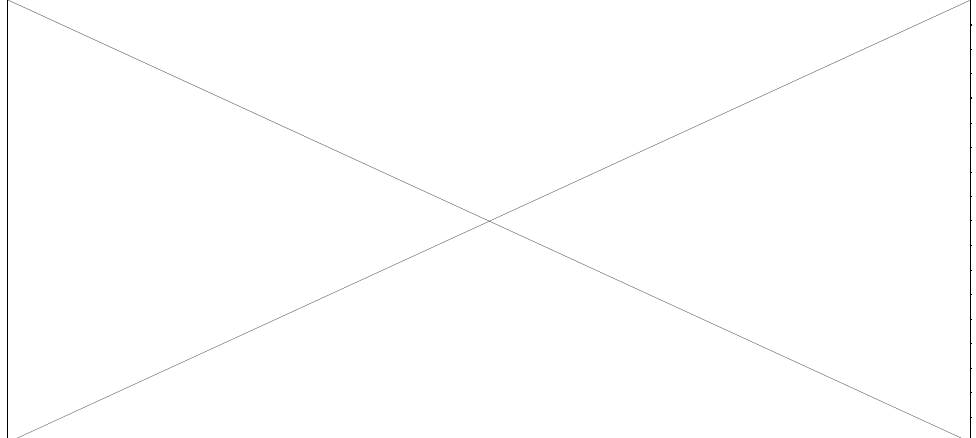
Signataire : (en toutes lettres)

Pascal PIERRE
 Président



CACES ® R.484 Ponts roulants et Portiques

CAT	Type	N° du CACES ® Option	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
1	Pont roulant Portique Cde au sol	2026.06.484.01.182025	PERRIGUE Christophe	10/06/2026 09/06/2031
2	Pont roulant Portique Cde en cabine			



Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR

Consignes de conduite et de sécurité

1. L'utilisation des équipements de protection individuelle
Le chef d'entreprise doit mettre à la disposition de son personnel les équipements de protection individuelle adaptés et s'assurer de leur port :

- gants,
- chaussures de sécurité,
- etc ...

2. Interdictions relatives à l'utilisation des engins
Ne jamais lever une charge supérieure à la capacité de l'engin.
Des mesures efficaces doivent être prises pour empêcher l'utilisation des engins par du personnel non autorisé pendant une absence momentanée de l'opérateur titulaire.
Par exemple, les clés de contact des engins seront attribuées aux seuls opérateurs autorisés qui doivent les retirer du tableau de bord même pour une absence momentanée.
Le transport de personnes à l'aide d'un engin non aménagé à cet effet est interdit.

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. GAUVAIN Joffrey**

Signature du titulaire

Formation et évaluation :

AGENCE DE MONTOIR DE BRETAGNE
71 rue Henri Gautier - Complexe Henri
Gautier
44 550 MONTOIR DE BRETAGNE
Tél. : 02 40 22 15 22

Titulaire : **M. GAUVAIN Joffrey**

CACES ® numéro(s) :
2026.06.484.01.182025

Pour vérifier la validité de ce(s) CACES®
[employeurs]
ou pour éditer l'attestation correspondante
[titulaire]
consulter la base de données CACES® sur le
site :
<http://www.ameli.fr>



Flashez ce QRCode pour
vérifier la validité
de ce CACES ®

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Délivré par :

AGENCE DE MONTOIR DE BRETAGNE
71 rue Henri Gautier - Complexe Henri Gautier
44 550 MONTOIR DE BRETAGNE
Tél.: 02 40 22 15 22

Inscrit dans la base INRS sous le N° : **FR098440-3**

AUTORISATION DE CONDUITE

Délivrée le 10/06/2026 par :

INTERIM QUALITE
71 rue Henri Gautier
Complexe Henri Gautier
44550 MONTOIR DE BRETAGNE

Valide jusqu'au
Signature et Cachet de l'employeur

L'employeur atteste que le titulaire connaît les lieux et les instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation
L'employeur s'assure de la détention et de la présentation par le travailleur d'une attestation qui ne présente pas de contre-indications médicales à la conduite du ou des équipements dont la conduite est visée par l'article R. 4323-56 du code du tra

Réseau C&S - City Pro

8, rue Jean Walton
ZAE Taillefer
33450 MONTUSSAN

CACES ®

La marque CACES ®
est protégée par un dépôt à
l'INPI sous le numéro
03.3237295